

# République islamique d'Iran



## Environnement opérationnel

### Contexte

Cela fait plus de vingt ans que la République islamique d'Iran prodigue son hospitalité à des réfugiés afghans. Depuis que l'UNHCR a lancé l'opération de rapatriement librement consenti en 2002, plus d'1,5 million de réfugiés afghans ont regagné leur pays d'origine, dont 846 000 avec l'assistance du Haut Commissariat. Le déclin très sensible du nombre de retours observé depuis deux ans est le résultat d'une conjonction de facteurs, notamment la dégradation de la situation sécuritaire en Afghanistan, les difficultés socio-économiques que traverse le pays et à une intégration relativement bonne de nombreux Afghans dans la société iranienne.

Quelque 915 000 Afghans enregistrés vivent toujours en République islamique d'Iran. S'ils sont pour la plupart installés dans des villes, des bourgs et des villages, environ 25 000 de leurs compatriotes résident dans six camps de réfugiés gérés par le Bureau des étrangers et de l'immigration (BAFIA). Dans un tel contexte, l'UNHCR et les autorités iraniennes envisagent d'appliquer une stratégie associant plusieurs approches afin d'encourager autant que faire se peut les rapatriements librement consentis, tout en

réexaminant les conditions auxquelles certains Afghans enregistrés pourraient prolonger leur séjour sur le territoire.

Les autorités iraniennes ont indiqué à l'UNHCR qu'elles envisageaient, au titre du plan proposé, d'entreprendre une opération de détermination du statut de réfugié auprès de la population afghane encore réfugiée dans le pays (détenteurs de cartes Amayesh II). Le Haut Commissariat est prêt à mettre ses compétences et son expérience en la matière à la disposition du Gouvernement.

En 2007, les autorités iraniennes ont demandé aux réfugiés afghans qui résidaient dans certaines zones (soit 120 000 individus, selon les estimations) de choisir entre leur transfert dans une autre région et leur rapatriement librement consenti. La solution du transfert, qui suppose un relogement dans des camps de réfugiés précis, ne s'avérera peut-être pas viable ou attrayante pour un certain nombre de raisons, notamment les réticences de la population et en particulier des autorités locales ou provinciales à l'idée d'accueillir davantage de réfugiés dans leurs régions. Certains réfugiés ont de ce fait perdu leur emploi, ce qui est particulièrement préoccupant pour les détenteurs de permis de travail en règle. De surcroît, l'imposition de taxes municipales et de restrictions limitant la liberté de circulation et l'accès au marché du travail ont suscité une grande inquiétude chez les réfugiés enregistrés.

La République islamique d'Iraq accueille également des réfugiés originaires d'Iraq. À la fin de l'année 2006, on dénombrait approximativement 54 000 Iraquiens réfugiés de longue date dans le pays : ceux-ci sont pour la plupart d'origine kurde feili ou arabe. Cette population a été bien accueillie et prise en charge par les autorités iraniennes. En raison de la situation politique fluctuante et des conditions de sécurité précaires qui règnent en Iraq, bon nombre de réfugiés hésitent à rentrer ; ils préfèrent différer leur retour jusqu'à ce que des signes de stabilisation et de rétablissement de l'ordre public soient visibles dans leur pays d'origine.

L'UNHCR a enregistré un nombre croissant de ressortissants iraqiens, récemment arrivés dans le pays. Ceux-ci fuyaient la violence généralisée et des persécutions ciblées. Le Haut Commissariat et le BAFIA débattent actuellement des dispositions qui pourraient être prises pour définir le statut juridique de cette population et pour répondre à ses besoins.

## Besoins

Le Gouvernement a récemment partagé sa base de données sur la population afghane réfugiée dans le pays (Amayesh II) avec l'UNHCR. En attendant qu'une étude globale soit réalisée sur la pauvreté et la vulnérabilité de l'ensemble des ménages afghans, les premières évaluations montrent que bon nombre d'Afghans ont des besoins de qualifications et de ressources financières pour se réinstaller dans leur pays d'origine. À cette fin, il sera indispensable d'entreprendre et de mettre en œuvre le Projet conjoint prévu avec le ministère de l'Intérieur ; cette initiative vise à dispenser des formations techniques à quelque 3 000 réfugiés afghans pour renforcer leurs capacités et faciliter, à terme, leur rapatriement, à aider les réfugiés afghans les plus vulnérables au moyen de projets axés sur la collectivité et de projets de renforcement de l'autosuffisance, à instaurer des partenariats avec des ONG, des associations caritatives et des organismes des Nations Unies pour répartir plus équitablement le coût de l'assistance aux réfugiés et à accroître l'autonomie des réfugiés.

## Total des besoins

2008 : 12 376 668 dollars E.-U.

2009 : 12 273 117 dollars E.-U.

(Ces chiffres concernent uniquement les programmes annuels. Les besoins financiers pour le programme supplémentaire pour la situation en Iraq sont en cours de finalisation.)

## Objectifs principaux

- Continuer à faciliter le rapatriement librement consenti des réfugiés afghans et iraqiens lorsque cela s'avère possible.

- Se concentrer sur les principaux problèmes en matière de protection afin d'offrir aux réfugiés vivant en République islamique d'Iraq une meilleure assistance et leur permettre d'anticiper la situation à venir.
- Offrir une assistance ciblée aux groupes vulnérables de réfugiés afghans et iraqiens afin de renforcer leur autosuffisance et leur permettre de prendre un nouveau départ dans la vie après leur rapatriement.
- Aider les autorités iraniennes dans leurs discussions sur la gestion des questions migratoires avec le Gouvernement afghan.

## Cibles prioritaires en 2008 et en 2009

### Programme annuel en faveur des réfugiés afghans

- Quelque 540 000 Afghans réfugiés en République islamique d'Iraq et au Pakistan (chiffre prévisionnel régional) regagnent leur pays de leur plein gré.
- Environ 1 500 personnes ayant des besoins de protection spécifiques sont réinstallées.
- Quelque 18 000 personnes ayant des besoins spécifiques (enfants, femmes enceintes, personnes handicapées et réfugiés âgés) bénéficient d'un traitement médical spécialisé ou d'une aide sociale/financière.
- Les enfants souffrant du cancer, recensés au travers du Programme d'aide sociale et médicale intégrée, axée sur la communauté (CISAMAP), bénéficient d'une assistance médicale.
- Les partenariats avec les associations caritatives, les ONG et les ministères compétents sont renforcés en coordination avec le ministère de l'Intérieur. L'objectif est d'encourager les liens avec d'autres acteurs des secteurs de la santé et de l'éducation.
- L'autosuffisance des réfugiés est renforcée, afin de faciliter leur réintégration après leur rapatriement en Afghanistan.

### Programme supplémentaire en faveur des réfugiés iraqiens

- Quelque 1 500 réfugiés regagnent l'Iraq de leur plein gré — si les conditions de sécurité dans les régions de retour le permettent.
- Environ 500 personnes ayant des besoins de protection spécifiques sont réinstallées.
- Une aide médicale est dispensée dans les situations de détresse, notamment celles des enfants cancéreux recensés au travers du Programme d'aide sociale et médicale intégrée, axée sur la communauté (CISAMAP).
- Une assistance ciblée est offerte aux réfugiés iraqiens les plus vulnérables.

## Stratégie et activités

En coopération avec les autorités, l'UNHCR appuiera le rapatriement librement consenti des réfugiés afghans en 2008 et en 2009. L'Accord tripartite conclu par l'UNHCR, la République islamique d'Iran et l'Afghanistan en février 2007, qui prolongeait l'opération de rapatriement librement consenti et assisté jusqu'au 19 mars 2008, devrait selon toute probabilité être reconduit jusqu'en 2009.

Les candidats au rapatriement bénéficieront d'une allocation en espèces, de services de transport, d'un dépistage médical et d'activités d'information et de sensibilisation aux dangers des mines. Des dispositions particulières seront prises pour assurer le transport des réfugiés vulnérables et les départs auront lieu à partir de cinq centres de rapatriement librement consenti, d'un centre de départ et de deux postes-frontières.

Conformément aux nouvelles modalités définies en 2007, des campagnes d'information massives aideront les réfugiés à prendre une décision en connaissance de cause quant à leur retour dans leur pays. Une aide juridique leur sera proposée par des avocats recrutés par l'UNHCR.

L'UNHCR aura davantage recours à la réinstallation comme instrument de protection stratégique et mécanisme de répartition des charges, tant pour les réfugiés afghans que pour les réfugiés iraqiens.

Tout en venant en aide aux réfugiés les plus vulnérables, le Haut Commissariat s'attachera tout particulièrement à renforcer leur autosuffisance et à perfectionner leurs compétences, de manière à garantir leur réintégration viable après leur rapatriement.

Pour les questions de santé, d'éducation, d'emploi et de bien-être, l'Organisation coordonnera son action avec l'Équipe des Nations Unies dans le pays, les autorités iraniennes et les autorités afghanes.

### Contraintes

Les autorités iraniennes se sont engagées à accorder des permis de travail et de séjour à un ou deux membres des familles afghanes rapatriées ; cependant, cette décision n'a pas encore été totalement appliquée.



UNHCR/V. Tan

Rapatriement volontaire de familles afghanes prêtes à monter à bord d'un autocar fourni par l'UNHCR, à la périphérie de Téhéran.

L'accès des réfugiés au marché de l'emploi est limité à un certain nombre de secteurs et subordonné à l'obtention d'un permis de travail, entraînant souvent des coûts financiers.

Du fait d'une augmentation des coûts médicaux, l'UNHCR doit débloquer des ressources supplémentaires pour appuyer les services de santé dispensant des soins aux réfugiés qui ont des besoins spécifiques.

Les autorités iraniennes n'ont pas encore défini clairement le statut juridique des réfugiés iraqiens récemment arrivés et les modalités de l'assistance en leur faveur.

## Organisation et mise en œuvre

### Structure de gestion

|                               | 2008 | 2009 |
|-------------------------------|------|------|
| Nombre de bureaux             | 7    | 7    |
| Effectif total                | 127  | 127  |
| Fonctionnaires internationaux | 17   | 17   |
| Collaborateurs nationaux      | 109  | 109  |
| JEA                           | 1    | 1    |

### Chiffres prévisionnels

| Type de population | Origine     | Janv. 2008         |                                | Déc. 2008 / Janv. 2009 |                                | Déc. 2009          |                                |
|--------------------|-------------|--------------------|--------------------------------|------------------------|--------------------------------|--------------------|--------------------------------|
|                    |             | Total dans le pays | Nb pers. assistées par l'UNHCR | Total dans le pays     | Nb pers. assistées par l'UNHCR | Total dans le pays | Nb pers. assistées par l'UNHCR |
| Réfugiés           | Afghanistan | 894 000            | 894 000                        | 874 000                | 874 000                        | 854 000            | 854 000                        |
|                    | Iraq        | 99 000             | 99 000                         | 94 000                 | 94 000                         | 79 000             | 79 000                         |
| Demandeurs d'asile | Afghanistan | 500                | 500                            | 500                    | 500                            | 500                | 500                            |
|                    | Iraq        | 50                 | 50                             | 50                     | 50                             | 50                 | 50                             |
| <b>Total</b>       |             | <b>993 550</b>     | <b>993 550</b>                 | <b>968 550</b>         | <b>968 550</b>                 | <b>933 550</b>     | <b>933 550</b>                 |

## Coordination

L'UNHCR continuera à collaborer avec son principal homologue et partenaire d'exécution, à savoir le BAFIA, au sein du ministère de l'Intérieur, ainsi qu'avec les pays donateurs, des ONG et l'Équipe des Nations Unies dans le pays. Sur le terrain, le Haut Commissariat coordonnera ses activités avec les autorités provinciales, les ONG partenaires et les communautés de réfugiés.

### Partenaires

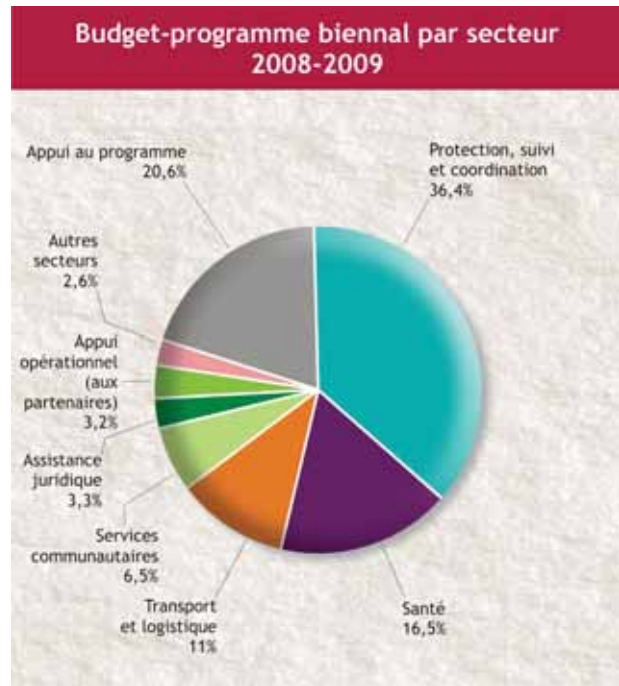
#### Partenaires d'exécution

**Organismes gouvernementaux :** Ministère de l'Éducation et de la Formation, ministère de la Santé, ministère de l'Intérieur - Bureau des étrangers et de l'immigration (BAFIA).

**ONG :** *Assisting Marsh Arabs and Refugees*, Association pour la protection des enfants souffrant du cancer, Comité d'aide aux réfugiés irakiens, Compagnie de transport de passagers, Société iranienne du Croissant-Rouge.

#### Partenaires opérationnels

**Autres :** Équipe des Nations Unies dans le pays, Programme alimentaire mondial.



### Budget (dollars E.-U.)

| Activités et services                | 2007                    |                                 |                   | 2008                    | 2009                    |
|--------------------------------------|-------------------------|---------------------------------|-------------------|-------------------------|-------------------------|
|                                      | Budget-programme annuel | Budget-programme supplémentaire | Total             | Budget-programme annuel | Budget-programme annuel |
| Protection, suivi et coordination    | 5 134 754               | 100 000                         | 5 234 754         | 4 505 261               | 4 459 150               |
| Abris et infrastructures             | 57 777                  | 0                               | 57 777            | 206 495                 | 206 495                 |
| Appui opérationnel (aux partenaires) | 334 497                 | 40 834                          | 375 331           | 407 642                 | 382 193                 |
| Assainissement                       | 0                       | 10 000                          | 10 000            | 35 000                  | 35 000                  |
| Assistance juridique                 | 407 324                 | 10 000                          | 417 324           | 407 324                 | 407 324                 |
| Besoins domestiques                  | 313 373                 | 386 392                         | 699 765           | 39 000                  | 39 000                  |
| Eau                                  | 0                       | 0                               | 0                 | 40 000                  | 35 000                  |
| Éducation                            | 0                       | 50 000                          | 50 000            | 0                       | 0                       |
| Santé                                | 1 284 832               | 150 000                         | 1 434 832         | 2 028 522               | 2 028 522               |
| Services communautaires              | 792 000                 | 0                               | 792 000           | 800 118                 | 800 118                 |
| Transport et logistique              | 2 088 356               | 107 556                         | 2 195 912         | 1 359 056               | 1 359 056               |
| Vivres                               | 15 998                  | 30 000                          | 45 998            | 0                       | 0                       |
| <b>Total des opérations</b>          | <b>10 428 911</b>       | <b>884 782</b>                  | <b>11 313 693</b> | <b>9 828 418</b>        | <b>9 751 858</b>        |
| Appui au programme                   | 2 420 519               | 0                               | 2 420 519         | 2 548 250               | 2 521 259               |
| <b>Total</b>                         | <b>12 849 430</b>       | <b>884 782</b>                  | <b>13 734 212</b> | <b>12 376 668</b>       | <b>12 273 117</b>       |

Note: Le budget-programme supplémentaire n'inclut pas un prélèvement de sept pour cent opéré sur les contributions afin de couvrir les dépenses d'appui indirectes de l'UNHCR.